Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Publié le

ID: 095-219500584-20230217-2023_04_01-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de Bernes sur Oise Séance du 16 février 2023

Date de la convocation 8/02/2023 Date d'affichage 8/02/2023 Le seize février de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 23

En exercice: 22

Etaient présents: **15** – Olivier ANTY, Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothée OULIÉ, Nicolas TAGUAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 5 – Lisa CODET, Céline FOURQUAUX, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents donnant pouvoir : 2 – Nathalie BAHLIL à Véronique APPOLONUS, Virginie COUTINHO à Anne-Marie GALLIMARD

Secrétaire de séance : Olivier FOUR

Réf: CM 2023 - 04

<u>OBJET</u>: Communication - Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Pour: 17 Contre: 0 Abstentions: 0 Vu l'article D 2124-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Persan, Beaumont et ses Environs (SIAPBE),

Vu l'obligation de le présenter au Conseil municipal,

Monsieur ANTY procède à la présentation de ce dossier.

Publication électronique ou notification du : Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés 17 voix pour (Olivier ANTY, Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHLIL, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothée OULIÉ, Nicolas TAGUAY)

DECIDE de prendre acte de ce rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2021.

Le rapport est à la disposition des administré Reçu en préfecture le 21/02/2023

Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Publié le

ID: 095-219500584-20230217-2023_04_01-DE

Fait à Bernes sur Oise, le 17 février 2023

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Olivier ANTY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.